



22 mai 2007
(N° 2007-16)

DÉPÔT D'UN PROJET DE *CONSTITUTION DU QUÉBEC*



Projet de loi n° 191

Constitution du Québec

Présentation

Présenté par
M. Daniel Turp
Député de Mercier

En un lendemain de Journée nationale des Patriotes et dans la poursuite de l' **INITIATIVE CONSTITUTIONNELLE** que j'ai lancée le 17 avril dernier, j'ai déposé à l'Assemblée nationale du Québec le 22 mai 2007 un projet de *Constitution du Québec* (Projet de loi n° 191) dont vous pourrez consulter le texte intégral de ce projet de loi ci-après :

[Projet de Constitution du Québec- Projet de loi n° 191](#) (22 mai 2007)

Le projet de *Constitution du Québec* reconnaît, dans son préambule, que les Québécois et les Québécoises forment une nation, décrit les valeurs du Québec et comporte les cinq principaux éléments suivants :

- 1) la création d'une citoyenneté du Québec;
- 2) l'enchâssement dans la *Constitution du Québec* des articles 1 à 48 de la *Charte des droits et libertés de la personne* et des articles 2 à 6 de la *Charte de la langue française* ainsi que l'insertion d'une clause visant à baliser l'obligation d'accommodement raisonnable;

- 3) l'affirmation du fait que le Québec est souverain dans les domaines de compétence qui sont les siens dans le cadre des lois et des conventions constitutionnelles et qu'il exerce la compétence sur les relations internationales dans toutes les matières qui ressortissent à ses compétences;
- 4) l'institution d'une fonction de chef d'État du Québec;
- 5) la création d'une procédure de révision exigeant l'obtention d'une majorité des deux tiers des députés et députées de l'Assemblée nationale pour les fins de la révision de la constitution et l'enchâssement d'une clause de suprématie prévoyant que les dispositions de celle-ci l'emportent sur toute règle du droit québécois qui leur sont incompatibles.

Le projet de *Constitution du Québec* contient par ailleurs des articles sur le territoire, le patrimoine, la langue officielle, la capitale nationale et les symboles et la Fête nationale. Le projet est concis et se présente sous la forme de 15 articles qui ont été rédigés avec le souci de l'accessibilité.

La semaine parlementaire sera par ailleurs marquée par le dépôt, par la nouvelle ministre des Finances Monique Jérôme-Forget, d'un nouveau budget pour l'année financière 2007-2008. Les répliques à ce discours auront lieu immédiatement après le dépôt de celui-ci et se poursuivront le lendemain puisque les députés et députées seront en session intensive à compter du vendredi 25 mai prochain.

La semaine politique se terminera par une Conférence nationale du Parti Québécois à laquelle participeront les présidents et présidents des circonscriptions et régions ainsi que les membres de plusieurs instances du Parti Québécois, de même que les députés et députées. Les candidats et candidates du Parti Québécois prendront également part à cette conférence. Le projet d'ordre du jour précise que nous ferons un bilan de la campagne électorale, adopterons les règles relatives à la course à la direction du Parti Québécois et examinerons la situation financière de notre formation politique.



La semaine politique aura par ailleurs commencé par une présence hier soir au *Souper des Patriotes* organisé par le Rassemblement pour un pays souverain. En présence de Pauline Marois, Jacques Parizeau et plusieurs collègues de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes, j'ai entendu à cette occasion l'allocution du chef du Bloc Québécois, monsieur Gilles Duceppe. J'ai pu également être témoin de la remise de plusieurs prix, dont le *Prix Louis-Joseph-Papineau 2007* à monsieur François Gendron, député du Parti Québécois d'Abitibi-Ouest et du *Prix Marie-Victoire-Félix-Dumouchel 2007* à madame Francine Lalonde, députée du Bloc Québécois de La-Pointe-de-l'Île. Des prix ont également été remis à monsieur à Gilles Vigneault en reconnaissance de sa contribution à la culture et à la fierté québécoises ainsi qu'au comédien Gilles Pelletier pour saluer un artiste s'étant distingué par son militantisme et son implication pour la souveraineté du Québec.



Chœur de l'OSQ

Pour honorer un projet de *Constitution du Québec* qui réfère la culture dans son chapitre relatif aux valeurs du Québec et qui instruit le Québec d'assurer la promotion et la protection de la culture québécoise, je ferai deux sorties culturelles cette semaine. Dans la capitale nationale, je me rendrai à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec mercredi le 23 mai pour entendre l'Orchestre symphonique de Québec, son chœur et la soprano Nathalie Paulin interpréter des œuvres d'Edward Grieg. L'OSQ jouera également la pièce *ARTE!* du compositeur québécois Denis Gougeon. À mon retour dans la métropole culturelle vendredi le 25 mai, je compte aller voir à l'Espace Geordie, dans l'intimité d'une toute petite salle, une *Musica Nocturna* qui chante les amours douloureuses d'un couple torturé dans une danse-théâtre empreinte de poésie. L'écriture de la danseuse Catherine Lalonde dialoguera avec le mouvement de la chorégraphe-interprète Geneviève La. Pour la première oeuvre du groupe à La danse etc, qu'elles ont fondé pour provoquer la rencontre de la danse et d'autres disciplines, elles invitent l'acteur Jean-François Casabonne



Photographie: Véro Boncompagni

Je vous souhaite une bonne semaine!

Le député de Mercier!
Daniel Turp